RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie
direction
générale
des enseignements

Nouméa, le 10 juillet 2013

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
Directeur général des enseignements

À

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

A l'attention des professeurs d'histoire-géographie, d'éducation civique, des documentalistes et de tout professeur intéressé

Inspection Pédagogique du 2nd degré

VR/IP/IA
n° 3211/2013-0868

Affaire suivie par
Isabelle AMIOT
chargée de mission
d'inspection en histoire et géographie
référente académique
« Mémoire et citoyenneté »

Bureau 105
Téléphone
(687) 26 62 20
Fax
(687) 26 62 07
Mél.
Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

Objet : appel à projet pour le second degré : « Mémoires héritées, histoire partagée »

Pièces jointes : * dossier de présentation de l'appel à projets
*** fiche d'inscription**

J'attire votre attention sur l'appel à projets pour le second degré « Mémoires héritées, histoire partagée » lancé conjointement par le GIP Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et le Ministère de l'éducation nationale, en partenariat avec le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et l'association Civisme et Démocratie (CIDEM).
Cet appel à projet s'adresse en particulier aux classes de **4ème / 3ème** de collège et de **2nde / 1ère** de lycée.

Les actions que vous pourrez proposer seront transdisciplinaires et interculturelles, s'appuieront sur les ressources des établissements culturels et des Archives de la Nouvelle-Calédonie et aboutiront à une production commune ; elles devront s'appuyer sur un partenariat scolaire entre votre établissement et un établissement européen, et/ou un établissement d'un pays de la région impliqué dans le premier conflit mondial et permettre de renforcer les liens entre élèves, enseignants et établissements. Elles pourront faire l'objet de mobilités à distance par l'utilisation des TICE, et/ou motiver un séjour scolaire qui sera également décrit dans le cadre de l'appel à projets 2014 du vice-rectorat. Il pourra en résulter des aides financières complémentaires.

Cet appel à projets vise à inciter les élèves à porter leur réflexion sur la question des mémoires plurielles de la Première Guerre mondiale et sur l'utilité de les comparer.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie
direction
générale
des enseignements

Les projets sont à transmettre à Madame Isabelle Amiot, chargée de mission pour l'histoire et référente académique « mémoire et citoyenneté » qui animera le comité académique avec Monsieur Yves Jacquier, DAREIC, et Madame Véronique Lehoullier, DAAC, avant le 30 août 2013.

Les projets finalisés labellisés « Centenaire » feront l'objet d'une large valorisation et pourront être publiés sur l'espace pédagogique du portail de la Mission du Centenaire – www.centenaire.org

Lors de la validation des projets d'ouverture culturelle et internationale 2014, les projets en écho aux commémorations de la Grande Guerre seront traités en priorité.

Je vous remercie par avance de votre précieuse collaboration.

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
Directeur général des enseignements

VICE-RECTORAT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Patrick DION

Copie :
- Monsieur le Président du Comité du centenaire de la Grande Guerre en Nouvelle-Calédonie
- Madame l'IA-IPR d'histoire-géographie et d'éducation civique
- Monsieur le Délégué académique aux relations européennes, internationales et à la coopération
- Madame la Déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle
- Madame la Chargée de mission en histoire-géographie et en éducation civique, référente académique « mémoire et citoyenneté »